

M. Caron: Ils sont payés raisonnablement, ils touchent le salaire exigé dans la région selon le contrat collectif établi pour les heures de travail, et ce en plus du montant qu'ils retirent pour les heures supplémentaires qu'ils sont obligés de faire pour hâter les travaux.

Ceci veut dire que certains individus se donnent la peine de faire un effort presque surhumain pour essayer de surmonter la période difficile que nous traversons présentement. Et le gouvernement reste là sans dire un mot; quelques députés de l'arrière-banc se sont permis de parler, mais le gouvernement est resté là sans mot dire, et il a attribué un montant de 15 millions de dollars que l'on distribue à travers le Canada pour favoriser l'exécution de quelques travaux municipaux; or le tout s'est produit tellement tard,—surtout dans la province de Québec où ils n'ont été acceptés par le gouvernement de Québec qu'au mois de janvier dernier,—que les municipalités n'avaient pas le temps de préparer une série de travaux, de les soumettre au département des affaires municipales afin qu'ils soient acceptés à temps pour bénéficier d'une façon convenable de l'offre de 50 p. 100 du coût des salaires payés pour leur exécution.

J'entendais le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm (M. Pigeon),—il faut que je me rappelle de ces trois noms,—dire que dans Joliette, on était satisfait. Je suis heureux de voir...

M. Pigeon: Monsieur le président, ce n'est pas exactement ce que j'ai dit.

M. Caron: Pouvez-vous répéter ce que vous avez dit, afin qu'on le sache?

M. Habel: Il ne le sait pas lui-même.

M. Caron: C'est ce que j'ai compris.

M. Pigeon: Vous avez mal compris.

M. Caron: J'ai compris que vous aviez dit: "Chez nous, dans Joliette-L'Assomption-Montcalm, nous sommes satisfaits, et j'en félicite le ministre".

M. Pigeon: Monsieur le président, j'ai dit que...

M. Caron: Si l'honorable député prétend qu'il n'a pas dit tout ce que je viens de répéter, j'accepte son changement d'attitude; c'est donc qu'à Joliette, comme dans le reste du pays d'ailleurs, on n'est pas satisfait de la situation actuelle.

M. Denis: C'est vrai, à part cela.

M. Pigeon: Ce n'est pas ce que j'ai dit.

M. Caron: Comme l'a signalé l'honorable député de Laurier (M. Chevrier), tout à l'heure, il aurait peut-être fallu que je demande à [M. Fortin.]

l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm d'écrire son discours d'avance et d'en distribuer des copies aux députés qui devaient prendre la parole après lui, parce que tout ce qu'il a dit, il prétend ne pas l'avoir dit.

Monsieur le président, le mal qui sévit à l'heure actuelle est beaucoup trop profond pour qu'on puisse l'enrayer avec une minime somme de 15 millions de dollars distribuée de par le pays, surtout quand on sait que le coût d'exécution de ces travaux ne sera subventionné que jusqu'au 30 avril prochain. Les municipalités qui ont entrepris l'exécution de travaux considérables sont assurées qu'ils ne seront pas terminés au 30 avril. Si l'honorable ministre du Travail avait voulu faire quelque chose de pratique, il aurait dit: "Nous allons acquitter 50 p. 100 du coût des salaires pour tous les travaux commencés avant le 30 avril, et ce jusqu'à ce qu'ils soient terminés. Plusieurs municipalités auraient alors essayé de tirer avantage d'un tel programme de travaux d'hiver; mais comme je l'ai dit au début de mes observations, on semble croire que le chômage est une chose qui va passer, qui va s'éteindre et que nous allons oublier. De plus, on nous reproche, comme l'a fait l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, de critiquer le gouvernement au sujet de la situation actuelle.

M. Pigeon: On vous demande simplement une critique constructive.

M. Caron: Monsieur le président, je regrette que l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm n'ait pas relu les observations de ses honorables collègues lorsqu'ils étaient dans l'opposition. De fait, je constate, comme en fait foi la page 3937 du hansard de 1955, que l'honorable ministre du Travail actuel, à qui incombe la responsabilité de diriger le ministère du Travail, disait, alors qu'il siégeait dans l'opposition:

(Traduction)

Le ministre du Travail et le gouvernement ne devraient négliger aucun effort pour améliorer le sort de ceux qui n'ont pas de travail.

(Texte)

Et nous demandons maintenant à ces mêmes messieurs ce qu'ils ont fait de si extraordinaire pour remédier à cette situation énormément pire que celle qui existait en 1955.

Monsieur le président, je relève maintenant une déclaration du premier ministre actuel qui, alors qu'il siégeait dans l'opposition, disait:

(Traduction)

Les municipalités sont écrasées sous le poids des secours aux chômeurs. Les habitants de nos centres urbains ne peuvent plus supporter cela plus